

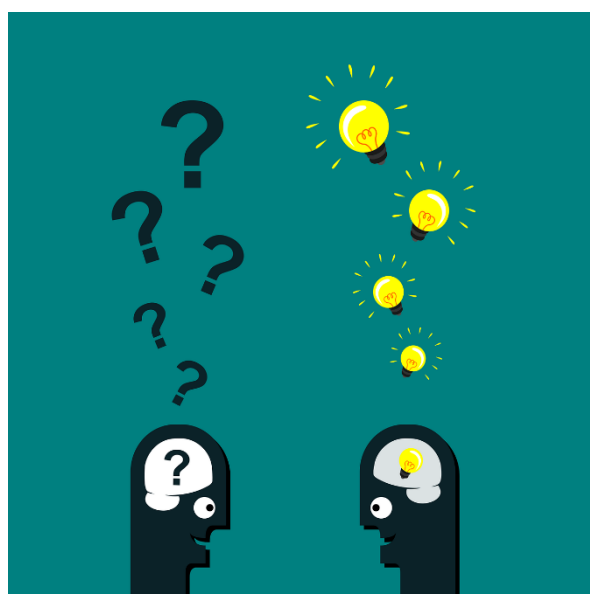
TAM vers PRO : Résignation, NON !

La direction s'acharne dans la voie de la rétrogradation de certains TAM vers une filière PRO. La **CFE-CGC**, fermement opposée à cette démarche, continue le combat.

Les TAM concernés ont été conviés à une information collective afin de donner du sens à cette funeste opération. Puis, les techniciens ont eu droit à un entretien individuel...

La **CFE-CGC** les a accompagnés en prodiguant quelques conseils :

- Il est impératif de ne pas donner votre réponse à l'issue de l'échange avec votre hiérarchique.
- Donnez-vous le temps de la réflexion,
- Demander à votre supérieur la grille SCOP qui vous sera rattachée,
- Demander également si la possibilité de télétravailler existe, dans le cas où cette pratique existait en tant que TAM,
- Noter toutes vos interrogations et questions avant l'entretien avec votre responsable.



La **CFE-CGC** se tient aux côtés des TAM afin d'apporter conseils et informations. Cela permettra de déterminer l'option la plus appropriée et ainsi, prendre votre décision en toute connaissance de cause. Cette dernière doit être impérativement basée sur le **volontariat exclusif** de votre part.

Par ailleurs, la **CFE-CGC** reste impliquée :

- Nous sommes intervenus auprès de la direction pour interdire tout moyen de pression allant à l'encontre d'un choix **volontaire**.
- Nous avons envoyé un courrier au DRH France afin d'évoquer les risques psychosociaux d'une telle démarche allant à l'encontre de la motivation et du bien-être des salariés.

Nous restons mobilisés à vos côtés

Lien vers le domaine de publication des tracts **CFE-CGC** :
<https://docinfogroupe.psa-peugeot-citroen.com/ead/dom/1001224770.fd>

ABONNEZ-VOUS !



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !

